

## VISITE DU PARC NATIONAL ALBERT - SECTEURS MERIDIONAUX

Les 5 - 6 et 7 février 1964

J'ai pu visiter le secteur des volcans et celui de la Rwindi à l'occasion d'un voyage organisé par l'Université Lovanium fêtant son 10ème anniversaire.

Cette visite était organisée sur place par M. Basile Bahizi, ancien conservateur du Parc National Albert, qui est actuellement l'agent de tourisme d'Air Congo, à Goma.

La route Goma-Rutshuru-Rwindi a été parcourue normalement et les bornes du Parc National Albert m'ont paru partout en place.

Un arrêt à Rumangabo m'a permis de visiter la station centrale. Le bâtiment est en bon état; les collections, la bibliothèque et le musée ont été maintenus. Le bureau du conservateur, M. Jean Renzao, est situé en face de celui du conservateur conseiller, M. Albert Ory. A l'extérieur, les pelouses et les chemins étaient propres, alors que le drapeau congolais flottait au mât.

J'y ai rencontré quelques anciens travailleurs.

Les visiteurs ont logé au Camp de la Rwindi qui était en excellent état de propreté. Les pavillons étaient bien entretenus; les salles de bain avec eau chaude et froide, ainsi que l'électricité, fonctionnaient normalement. Les bâtiments du restaurant étaient également bien tenus et accueillants.

J'y ai rencontré M. Ory, dont j'ai pu obtenir une partie des renseignements qui suivent.

I. PERSONNEL DU PARCa) Rumangabo:

Conservateur : M. Jean Renzao (Rugari)

Conservateur conseiller : M. Albert Ory, muté depuis le 1.12.1963 du Parc National de la Garamba. Il dépend directement de M. Alphonse Bwida, directeur général des Eaux et Forêts à Léo. Il occupe à Rwindi, une des trois maisonnettes du Camp. Ses fonctions sont :

- 1° Responsabilité du matériel fixe et roulant.
- 2° Responsabilité de la tenue des inventaires. M. Ory était en train d'établir les inventaires valorisés de la Rwindi.
- 3° Responsabilité des questions financières et de la comptabilité. M. Ory dispose seul des fonds.
- 4° Conseiller pour les problèmes de conservation.

Chef de poste : M. Zondachi (Upemba)

Effectif gardes : 75

b) Rwindi

Conservateur adjoint : M. Basile Munyaga (Maniema)

Chef de poste : M. Charles Boyanunge (Wamba)

Effectif gardes : 80

c) Mutsora

Conservateur adjoint : M. Albert Buni (Butembo)  
Chef de poste : ?  
Effectif gardes : 78

Remarque

Le Parc de la Garamba est actuellement géré par le conservateur adjoint M. Anicet, qui y fut muté le 1.1.1964. On se propose d'y désigner également un agent européen.

II. GARDES

Depuis l'arrivée de M. Ory, les retards de paiement des salaires des gardes ont été tous liquidés et des avances pour trois mois sont maintenant déposées à la Banque centrale de Goma, ce qui assure le paiement régulier des salaires.

La tenue des gardes est fort hétéroclite. M. Ory a pu trouver à Goma 2 ballots de tissu kaki - en tout 800 m - dont il va faire faire des uniformes en achetant du fil en Uganda. Les uniformes seront confectionnés par des tailleurs sur place.

Il est impossible de se procurer au Congo des bérêts kaki. Pour uniformiser la tenue, M. Ory a proposé de marquer les bérêts d'un triangle avec flamme verte et les lettres P.N.

Le conservateur adjoint m'a certifié que les gardes patrouillent régulièrement.

III. MATERIEL

Tout le matériel : véhicules, embarcations et moteurs, sauf un Diesel, est hors d'usage.

M. Ory fait réparer tous les anciens moteurs qu'il compte remplacer par des moteurs Diesel, dont il attend la livraison promise par MM. Coolidge et Vander Elst. Il a reçu récemment 2 camionnettes : une des U.S.A. pour la Rwindi - arrivée avec 4 roues au lieu de 7 - et une de Léo, Service de l'Agriculture, qui est à Rumangabo.

Le bateau-vedette du Parc à Vitshumbi est pourri et le moteur hors d'usage. Si M. Ory trouve des tôles, la Copilé s'est engagée à le remettre en état et à y installer un moteur Diesel.

IV. CAMP DE LA RWINDI

a) Pavillons

Les pavillons sont en bon état et propres. La distribution d'eau a été améliorée en qualité grâce à la remise en état du système de filtrage.

M. Ory va essayer d'utiliser également des désinfectants pour les eaux de conduites, avec l'aide de la Regideso de Gysenyi, qui lui

a promis une tonne de produits chlorés qu'il utiliserait avec la chaux de Rumangabo.

b) Restaurant

Depuis le 1er février 1964, le restaurant est tenu par M. Brassel (luxembourgeois), ancien élève de l'Université Coloniale d'Anvers, dont l'épouse, une femme noire, dirige pratiquement le fonctionnement du restaurant. Le maître d'hôtel est actuellement le boy M. Bernard de Madame Harroy.

V. TOURISME

Depuis l'Indépendance, le tourisme n'a pas donné grand chose. En 1963, on a compté à peine 60 visiteurs locaux. Actuellement, à cause du bureau de tourisme " Air Congo " à Goma, la situation paraît plus favorable et on parle de 2 à 4 visiteurs locaux possibles par jour.

M. Ory m'a signalé que si on pouvait garantir le passage régulier à la frontière, la Rwindi pourrait compter par jour sur une douzaine de voitures de visiteurs venant de l'Uganda et de l'Est.

VI. PECHERIES

J'ai eu l'occasion de visiter la pêcherie de Vitshumbi qui semble s'être étendue ces temps derniers. Les huttes indigènes paraissent devenues plus nombreuses et l'occupation humaine est considérable. De plus, il y a de nombreuses chèvres.

Les pêches y sont beaucoup moins importantes qu'avant 1960 par suite du manque de bateaux, de filets de pêche, etc... Le poisson est séché et salé, comme antérieurement, mais les installations ne paraissent pas très propres.

La vente se fait généralement sur place et le poisson est emmené par camions par les acheteurs.

M. Ory a fait une inspection de toutes les pêcheries du lac, depuis Vitshumbi jusque Ishango. A Kamande est installée, depuis un bon moment, une pêcherie dont l'organisation laisse à désirer. Il y a 8 jours, on y a tué, d'un coup de lance, un garde du Parc qui voulait arrêter un pêcheur qui avait tué un hippo.

Lors d'une visite récente du Chef de Cabinet du Ministre Tshiala-Muana, accompagné du comptable, M. Ory a demandé, à la suite des événements, une intervention très énergique dans le but de supprimer la pêcherie de Kamande, dont la baie est une frayère. Des dispositions ont été prises par la police territoriale pour faire évacuer la pêcherie de Kamande dans les trois mois, mais il faut compter avec une forte intervention politique de la province du Nord Kivu.

Depuis l'Indépendance, les autorités locales ont demandé l'installation d'une pêcherie à Nyakakoma, aux limites des eaux territoriales avec l'Uganda. Cette pêcherie avait toujours été refusée par les autorités de Léo, mais, d'après les derniers renseignements, elle

aurait été accordée récemment par le Ministère de l'Agriculture à Léo au chef Ndese. Cette situation est très grave, car cette pêcherie sera un centre de contrebande de poisson, de café et de matériel de toute sorte avec l'Uganda.

## VII. AIDE ETRANGERE

M. Ory a exprimé le désir que si on lui accorde des devises étrangères, elles soient versées à la Barclay's Bank à Kampala, parce que les devises versées à Léo n'arrivent jamais.

## VIII. OBSERVATIONS

### 1° La végétation

Nous avons pu faire les circuits de Kabasha, de la Rwindi et de la Rutshuru.

Les pistes du Parc étant pu utilisées, sont partout fortement enherbées, sauf celle de Kabasha qui fait partie de la grand'route.

La végétation ne m'a guère paru avoir changé depuis ma visite antérieure, avant 1960. En entrant dans le Parc, en venant de Ruman-gabo, la savane paraît plus densément arbustive, mais dans les plaines de la Rwindi et de la Rutshuru, les aspects m'ont paru les mêmes qu'antérieurement.

Dans la plaine de la Rwindi, une partie de la savane est toujours entièrement herbeuse, tandis que tout le reste est occupé par une savane parsemée de basquets xérophiles qui ne semblent guère s'être développés.

Les quelques fôrets à Euphorbia Dawei N.E.Br. ne me paraissent pas avoir changé d'aspect ni d'étendue.

Un feu de brousse venait de sévir aux environs du Camp de la Rwindi et la savane y avait été brûlée sur une étendue considérable. D'après les renseignements donnés par le conservateur adjoint de la Rwindi, ce feu avait été allumé par la foudre 3 jours auparavant. Il ne semble guère y avoir eu récemment de feux venant de l'extérieur.

### 2° La faune

La faune me paraît aussi abondante qu'avant l'Indépendance et les animaux se comportent de la même manière qu'avant vis-à-vis des visiteurs. Il ne semble pas y avoir de pullulation excessive d'aucune sorte. Le braconnage paraît peu intense, les amendes infligées aux braconniers étant fort élevées et donc effectives.

### 3° Coulée de lave de 1948

Une visite à cette coulée de lave m'a permis de constater que la colonisation végétale y avait fait très peu de progrès.

La coulée orientale en est toujours au premier stade de la colonisation et le substratum rocheux y est recouvert d'une couche de lichen : Steriocaulun denudatum Fl., mélangé à diverses mousses. Tou-

tefois, par-ci par-là, il y a une plante de Rumex maderensis Lowe.

Par contre, la colonisation de la coulée occidentale est plus avancée. Les crevasses de lave y sont occupées par des fougères : Polypodium scolopendrium Burn.f., Pteris vittata L., Nephrolepis cordifolia (L.) Presl., etc..., tandis que des touffes de Rumex maderensis Lowe et d'Asclepias Philippsiae N.E.Br., etc... se développent un peu partout.

La désagrégation de la lave y est fort lente, de telle sorte que la colonisation ne peut faire de progrès rapides.

#### IX. REMARQUES.

1.- Je n'ai pas eu l'occasion de visiter le secteur central des volcans. D'après les renseignements que j'ai reçus à la Rwindi, la situation s'y serait améliorée grâce à l'intervention énergique des conservateurs du Parc. Récemment encore, on y a saisi une dizaine de têtes de bétail qui n'ont été relâchées qu'après paiement d'une amende qui, je crois, a été de 10.000 frs congolais par tête. On m'a affirmé qu'il n'y a plus guère de pasteurs Bahutu dans cette région du Parc.

2.- D'après les renseignements obtenus à Léo de la part de M. Lebughe, secrétaire général du Ministère de l'Agriculture, et de M. Victor Heiman, son conseiller, le nouveau décret des Parcs Nationaux est prêt et sera sous peu soumis au Parlement. Il reprend l'ancien statut des Parcs Nationaux avec simplement changement du titre et du siège, qui sera à Léo. Les dirigeants désirent continuer à collaborer effectivement avec l'Institut des Parcs Nationaux à Bruxelles. Le Comité de Direction pourra comprendre à la fois des blancs et des noirs.

D'autre part, il est envisagé de continuer l'étude scientifique des Parcs Nationaux entreprise par la Belgique.

W. ROBYNS.